

Municipalité de Canton Marston



AVIS PUBLIC (Demande de dérogation mineure)

AVIS PUBLIC est, par la présente donnée par la soussignée, Francine Veilleux, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire à huis clos du conseil municipal de Marston, le 4 mai 2020 à 19.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation suivante :

Nature et effets

En vertu de l'article 6.1 du Règlement de lotissement, de réduire la superficie et la largeur minimale d'un lot afin de divisé un lot de 3 259,4 mètres carrés en deux lots, le premier d'environ 1 407,6 mètres carrés et le deuxième de 1 851,8 mètres carrés.

Identification du site concerné

Sur le lot 4 500 586 situé sur le chemin Baie Victoria à Marston, propriété de madame Sabrina Paquet.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Marston ce 16 avril 2020.

Francine Veilleux
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directrice générale et secrétaire-trésorière demeurant à Marston déclare que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à l'endroit désigné par le conseil entre 8 h 30 et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 16^e jour du mois d'avril deux-mille-vingt.

Signé : *Francine Veilleux*
Francine Veilleux, Directrice générale
Secrétaire-trésorière